

# COMITE D'ACTION SYNDICAL DE LA PSYCHIATRIE

- Union professionnelle enregistrée sous le n° 2735 à la Préfecture de l'Oise -

Le 28 juin 2006.

## Union Syndicale de la Psychiatrie

Président : **Dr Pierre PARESYS**  
52 rue Galliéni  
92240 MALAKOFF  
☎ : 01.46.57.85.85 – Fax : 01.46.57.08.60

## Syndicat National des Psychiatres Privés

Président : **Dr Jean-Jacques LABOUTIERE**  
141 rue du Charenton  
75012 PARIS  
e-mail : info@afpep-snpp.org  
☎ : 01.43.46.25.55 – Fax : 01.43.46.25.56

## Syndicat Universitaire de Psychiatrie

Président : **Pr Thierry BOUGEROL**  
C H U – Hôpital Sud – B. P. 185  
38042 - GRENOBLE  
e-mail : Tbougerol@chu-grenoble.fr

## Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux

Président : **Dr Pierre FARAGGI**  
89 rue Cazeaux Cazelet  
33410 CADILLAC  
Répondeur-fax : 05.56.87.58.04  
☎ : 05.56.76.52-94 – Fax : 05.56.76.54.89  
e-mail : Pierre.Faraggi@wanadoo.fr

## Syndicat des Psychiatres Français

Président : **Dr Pierre STAEL**  
147 rue St Martin  
75003 PARIS  
☎ : 01.42.71.41.11 – Fax : 01.42.71.36.60  
e-mail : psy-spfafp@wanadoo.fr

## Syndicat des Médecins Psychiatres des Organismes Publics, Semi-publics et Privés

Président : **Dr Roger SALBREUX**  
59-63 rue du Rocher  
75008 PARIS  
☎ : 01.55.30.13.39 – Fax : 01.55.30.13.40

Le projet de loi sur la prévention de la délinquance est présenté au Conseil des Ministres du vingt huit juin 2006.

Il comporte des dispositifs dangereux pour les libertés publiques et prévoit une réforme de la loi de 1990 concernant l'hospitalisation sous contrainte des malades mentaux.

### Nous n'acceptons pas :

- Que les patients suivis en psychiatrie soient assimilés à des délinquants ;
- Que les maires puissent interner des personnes durant soixante douze heures sans aucun recours ;
- Qu'un fichier national des personnes en hospitalisation d'office soit créé ;
- Que le secret médical ne soit plus respecté.

### Nous exigeons :

- Un véritable débat avec les partenaires concernés sur la loi de 1990 sous l'égide du ministère de la santé dans un double but :
- Apporter les meilleurs soins, y compris aux malades difficiles, donner des garanties notamment judiciaires à ceux qui sont privés de liberté pour leur protection et celle de la société

**Dr. Olivier BOITARD**  
**Président du C. A. S. P.**

**Président : Dr Olivier BOITARD**  
CHI de Clermont de l'Oise – 60607 CLERMONT  
☎ : 03.44.77.50.17 – Fax : 03.44.77.50.84  
E-mail : olivier\_boitard@yahoo.fr